
 <b>MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS</b> <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	<b>Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens</b> <b>EXAMENS SUR ORDINATEURS - PPL(A) / PPL(H) / BPL - LAPL(A) / LAPL(H)</b> <b>Dossier de demande d'inscription et Recommandation ATO / DTO</b> <b>Elèves pilotes exonérés du paiement de la redevance</b>		 <small>direction générale de l'Aviation civile</small> <b>D S A C</b>
	<b>60FormExa</b>	<b>Révision 07 – 20/02/2023</b>	

***Pensez à remplir ce formulaire électroniquement avant de nous l'adresser.***

Suite à vos inscription et paiement sur OCEANE, adressez votre dossier à [dsac-exam-theo-pilotes-loisirs-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:dsac-exam-theo-pilotes-loisirs-bf@aviation-civile.gouv.fr)

En objet de votre message, écrire : **NOM (en majuscules) Prénom – dossier examen XX (XX = nom de l'examen, lire § 2. Examen).**



**Composition du dossier = Formulaire + Document(s) :**



Ce formulaire correctement renseigné, daté et signé. Attention : le § 4. ATO/DTO doit être daté et signé avant la présentation à l'examen.



Joindre aussi :

- La **photocopie d'une pièce d'identité valide** uniquement carte nationale d'identité ou passeport) qui devra aussi être présentée le jour de l'examen.
- Un **avis de situation daté de moins de 30 jours** (lire § 5. Exonération du paiement).
- La **photocopie du recensement ou du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté** (lire § 6. Obligations civiques / Recensement).
- Pour les personnes **expérimentées** pouvant bénéficier du crédit de connaissances théoriques d'épreuves **communes** à toutes les catégories d'aéronefs, joindre la **photocopie du certificat d'aptitude théorique Part. FCL valide** détenu ou la **photocopie de la licence Part. FCL valide** détenue dans une autre catégorie d'aéronef - ATPL, CPL, BPL, PPL, SPL, LAPL - Signaler cette particularité au gestionnaire dans votre courriel.

<b>❖ A compléter par l'organisme de formation - Recommandation ATO / DTO</b>			
<b>1. Etat civil - coordonnées</b>		du responsable de l'organisme	de l'instructeur responsable
M	Mme	Nom	Prénom(s)
Courriel (minuscules)		@	
certifie que l'élève pilote nommé ci-dessous a suivi une formation théorique conforme au règlement UE 1178/2011 (avion / hélicoptère) ou UE 2020/357 (ballon) et qu'il est recommandé pour se présenter à l'épreuve d'aptitude théorique en vue de l'obtention de la licence visée par l'examen théorique sélectionné.			
<b>2. Examen</b>	PPL	LAPL	BPL
Catégorie	Avion	Hélicoptère	Ballon
<b>3.</b>  <b>Epreuve(s) autorisée(s)</b>	Commune	Réglementation Performance humaine Météorologie Communications VFR	Réglementation
			Performance humaine
			Météorologie
			Communications VFR
	Spécifique	Principes du vol Procédures opérationnelles Performances de vol et préparation du vol Connaissances générales de l'aéronef Navigation	Principes du vol
			Procédures opérationnelles
			Performances de vol et préparation du vol
			Connaissance générale de l'aéronef
			Navigation
Si vous autorisez l'élève pilote à se présenter à une <u>seule</u> épreuve, vous devrez établir une nouvelle recommandation pour les suivantes.			
<b>4. ATO / DTO</b>	Responsable	Instructeur	Signature
Numéro d'enregistrement	Date (début de validité)		Nom de l'organisme de formation
<b>La validité d'une recommandation est de 12 mois ;</b> au-delà de cette période, une nouvelle recommandation devra être établie pour se représenter.			

 <b>MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS</b> <small>Liberté Égalité Fraternité</small>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens <b>EXAMENS SUR ORDINATEURS - PPL(A) / PPL(H) / BPL - LAPL(A) / LAPL(H)</b> <b>Dossier de demande d'inscription et Recommandation ATO / DTO</b> <b>Elèves pilotes exonérés du paiement de la redevance</b>		 direction générale de l'Aviation civile <b>DSAC</b>
	<b>60FormExa</b>	<b>Révision 07 – 20/02/2023</b>	

❖ A compléter par l'élève pilote			
<b>1. Etat civil - coordonnées</b> : votre état civil doit correspondre à celui de la pièce d'identité valide (PI) à présenter le jour de l'examen.			
M	Nom de famille / naissance		
M <sup>me</sup>	Nom d'usage / d'épouse		
Prénom principal		Autres prénoms (tels qu'inscrits sur la PI)	
Date de naissance		Lieu de naissance	Nationalité
Adresse	N°	Bât	Voie
	Code postal		Ville
Pays			
Courriel (minuscules) @  			
<b>2. Inscription</b>		<b>Réinscription</b>	<b>Dates souhaitées (proposez <u>obligatoirement</u> deux dates) et</b>
<b>Centres en métropole et en outre-mer</b>			
Cochez ci-dessous la(les) épreuve(s) présentée(s).			
<b>2. Examen</b>	PPL	LAPL	BPL
Catégorie	Avion	Hélicoptère	Ballon
<b>3.</b>  <b>Epreuve(s) autorisée(s)</b>	Commune	Réglementation	
		Performance humaine	
		Météorologie	
		Communications VFR	
	Spécifique	Principes du vol	
		Procédures opérationnelles	
		Performances de vol et préparation du vol	
		Connaissances générales de l'aéronef	
Navigation			

 <p>MINISTÈRE CHARGÉ DES TRANSPORTS <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile - Direction des Personnels Navigants – Pôle Examens <b>EXAMENS SUR ORDINATEURS - PPL(A) / PPL(H) / BPL - LAPL(A) / LAPL(H)</b> <b>Dossier de demande d'inscription et Recommandation ATO / DTO</b> <b>Elèves pilotes exonérés du paiement de la redevance</b>		 <p>direction générale de l'Aviation civile <b>D S A C</b></p>
	<b>60FormExa</b>	<b>Révision 07 – 20/02/2023</b>	

### 5. Exonération du paiement

En application de l'article R.611-4-IV du code de l'aviation civile, les demandeurs d'emploi sont exonérés du paiement de la redevance. Dans ce cas, joindre à ce formulaire un « avis de situation » récent imprimé depuis votre dossier internet Pôle emploi.

### 6. Obligations civiques / Recensement : vous êtes de nationalité française, âgé(e) de plus de 16 ans et de moins de 25 ans le jour de la 1<sup>ère</sup> épreuve

Articles du code du service national :

**Art. L 113-1** - Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser.

**Art. L 114-6** - Avant l'âge de vingt-cinq ans, pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'Autorité publique, la personne assujettie à l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté doit, sauf cas de force majeure, être en règle avec cette obligation.

l'attestation de recensement

Je certifie posséder (joindre une photocopie) :

**OU**

le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté

Date  Signature élève pilote	<b>5. Autorisation parentale obligatoire si l'élève pilote est mineur (&lt; 18 ans)</b>											
	<table> <tr> <td>M</td> <td>M<sup>me</sup></td> <td>Nom</td> <td>Prénom</td> </tr> <tr> <td colspan="4">           autorise, en tant que représentant(e) légal(e), l'élève pilote à se présenter à / aux épreuves théoriques mentionnées.         </td> </tr> <tr> <td>Date</td> <td colspan="3">Signature</td> </tr> </table>	M	M <sup>me</sup>	Nom	Prénom	autorise, en tant que représentant(e) légal(e), l'élève pilote à se présenter à / aux épreuves théoriques mentionnées.				Date	Signature	
M	M <sup>me</sup>	Nom	Prénom									
autorise, en tant que représentant(e) légal(e), l'élève pilote à se présenter à / aux épreuves théoriques mentionnées.												
Date	Signature											